



**HAL**  
open science

## Faire de l'original à tout prix

Jean-François Sablayrolles

► **To cite this version:**

Jean-François Sablayrolles. Faire de l'original à tout prix. *Études romanes de Brno*, 2013, 34 (2013-1), pp.67-78. hal-03085915

**HAL Id: hal-03085915**

**<https://hal.science/hal-03085915>**

Submitted on 22 Dec 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HAL JFS 50 2013c/

Sablayrolles Jean-François (USPC et laboratoire HTL UMR 7597)

« Faire de l'original à tout prix »

*Études romanes de Brno*, Université Masaryk, n° 34, 2013-1, p. 67-78.

## Résumé

Dans une lettre à sa sœur, Jules Laforgue déclarait « n'a[voir] qu'un but : faire de l'original à tout prix dans les « petites poèmes de fantaisie » qu'il écrivait alors. De fait les aspects innovants sont multiples dans *Les Complaintes* qui manifestent un aspect provocateur assumé par des transgressions multiformes. Elles touchent l'aspect musical avec des règles de prononciation ou non du e caduc allégrement violées ainsi qu'avec des prononciations familières, notées par la graphie, déplacées dans le genre poétique. Les transgressions touchent également des faits d'intertextualité ou de références culturelles qui sont traités irrespectueusement, avec des détournements de textes religieux entre autres. Mais c'est sans doute dans l'usage d'un vocabulaire singulier à plus d'un titre que se manifeste l'originalité de Laforgue et son opposition à la tradition. Il n'hésite pas à recourir à des mots prosaïques voire grossiers incongrus en poésie, mais aussi à créer des néologismes formels (dont des mots-valises et des néologismes flexionnels particulièrement remarquables), ou à employer des mots conventionnels d'une manière complètement nouvelle tant dans leur sens que dans leur combinatoire, avec des associations bizarres et frappantes. Et toutes ces innovations ne se font pas en marge des règles, par leur ignorance ou la minimisation de leur rôle, mais bien au contraire par un souci délibéré de transgression et de dérision constitutif de l'esthétique de Laforgue.

Mots-clés : combinatoire, détournement, flexion, graphie, néologisme, transgression

## Faire de l'original à tout prix

### Introduction

L'originalité – et l'aspect provocateur qui y peut y être associé – revendiquée explicitement par Laforgue dans une lettre à sa sœur<sup>1</sup> se manifeste dans *Les Complaintes* par des transgressions multiples. Et il ne peut y avoir de transgressions que rapportées à des normes en vigueur. En filigrane apparaissent les usages traditionnels dans les innovations. Elles touchent les règles poétiques et orthographiques allégrement violées, l'intertextualité avec des références textuelles et culturelles traitées irrespectueusement ainsi que l'usage d'un vocabulaire singulier à plus d'un titre : prosaïque voire grossier, mais aussi archaïsmes, néologismes formels dont certains complètement hors norme, sémantiques, syntaxiques. Nous examinerons les manifestations de ces innovations multiples dans le début des *Complaintes*<sup>2</sup>, dans l'édition Poésie-Gallimard de 1979.

### 1. Quelques violations des règles poétiques et orthographiques

---

<sup>1</sup> « Aujourd'hui que je suis plus sceptique et que je m'emballe moins aisément et que, d'autre part, je possède ma langue d'une façon plus minutieuse, plus clownesque, j'écris des petits poèmes de fantaisie, n'ayant qu'un but : faire de l'original à tout prix. » À sa sœur, *Lettres II*, p. 20.

<sup>2</sup> De l'épigraphe à la Complainte des noces de Pierrot.

Les normes de la poésie classique se sont établies progressivement et fixées aux 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles essentiellement, et elles continuaient d'être exposées et défendues dans des traités (gradus) et arts poétiques comme celui de L.J.M. Carpentier en 1822, mais les Romantiques ont commencé à se rebeller et à ébranler ce qu'ils ressentaient comme un carcan<sup>3</sup> et, quelques décennies plus tard, Jules Laforgue va beaucoup plus loin dans les hardiesses et les transgressions provocatrices.

### ***1.1. Élision non canonique du e caduc***

L'apocope du -e dit muet uniquement devant un mot à initiale vocalique ou en fin de vers était respectée à l'époque de Laforgue et ce sont des violations graves auxquelles il se livre en pratiquant des chutes de ce -e devant des consonnes. Et ces violations sont d'autant plus remarquables qu'elles se manifestent dans la graphie par des apostrophes : « que je m'souhaite » (p. 35), « Dans le giron, sous l'plafond », « mamzell'l la lune » (p. 51-52), « Qu'est-c'que moi j'y puis » (p. 58), et « c'est l'printemps », « n'embaum'plus » (p. 72-73). L'élision du -e du préfixe re- / ré- devant voyelle dans « se r'intoxiquer » (p. 35) est, elle aussi, inattendue, comme aussi dans « rinfiltrent » (p. 47), mais sans apostrophe.

### ***1.2. Prononciations familières***

La graphie de certains mots traduit également des prononciations relâchées, familières, voire populaires, étrangères aux normes poétiques : « mam'zell' » pour *mademoiselle* (p. 51), et « ous'qu'il y a de la gêne », pour *où il y a de la gêne* (p. 72).

### ***1.3. Transgressions graphiques***

On relève par ailleurs un certain nombre de graphies non conventionnelles que l'instruction de Laforgue et l'existence de relectures et de corrections interdisent de considérer comme des « fautes ». Ou plutôt ce sont des fautes, mais volontaires pour montrer son indépendance vis-à-vis de l'orthographe et de la norme sociale qui y est associée.

On observe des inversions dans l'emploi de consonnes simples et de consonnes géminées. Le nom « boudha » (p. 64) et l'adjectif correspondant « boudhique » (p. 46 et 50) ne comportent qu'un seul -d- au lieu des deux conventionnellement et étymologiquement attendus. La transcription des mots étrangers pouvant parfois varier, la lettre simple dans ce cas est sans doute moins choquante que les géminées dans des verbes bien français : « grignotent » (p. 68), « vivotte » (p. 68). Une troisième forme, « s'époumonne » (p. 4), est moins nettement transgressive puisque les outils de référence présentent un flottement : les dictionnaires *Lexis* et *Nouveau Petit Robert* au XX<sup>e</sup> siècle, ainsi que *Littré*, au XIX<sup>e</sup> siècle, orthographient ce verbe avec un seul -n-, mais *Bescherelle* en indique deux.

Laforgue recourt fréquemment au trait d'union et l'insère entre des mots où il ne figure ordinairement pas, mais l'usage des traits d'union en français est fantaisiste. La liste des mots composés ou locutions bien attestés dans lesquels figurent des traits d'union surnuméraires est assez fournie : « ivre-mort » (p. 36 et 41), « huis-clos » (p. 40), « ver-luisant » (p. 50), « parti-pris » (p. 59), « enfant-terrible » (p. 63), « chevalier-errant » (p. 77 et 82). Le néologisme « feux-d'artificeront » (p. 82), analysable comme une conversion – nous y reviendrons –, exhibe un trait d'union qui ne figure pas dans la graphie ordinaire de la synapsie de base *feu d'artifice*. Le trait d'union est aussi employé avec une valeur inverse des cas précédemment cités pour séparer des formants ordinairement soudés graphiquement, par

---

<sup>3</sup> « J'ai disloqué ce grand niais d'alexandrin » a ainsi écrit Victor Hugo.

le phénomène appelé agglutination. Il y a alors sans doute une volonté de remotivation avec la déglutination qui consiste à écrire « passe-port » au lieu de *pasport* (p. 67) ou « hoche-queue » plutôt que *hochequeue* (p. 76).

Pour les autres marques diacritiques inattendues, on note la présence d'un accent circonflexe, placé sur le *u* de « éperdûment » (p. 39) qui n'en a pas ordinairement.

Ce sont enfin des mots étrangers dont la graphie est étonnante, ou du moins différente de la graphie traditionnelle : « Norwège » (p. 71), « sandwich » (p. 83), « corybanthe » (p. 93, mais écrit normalement sans -h- à la p. 99).

L'irrespect envers l'orthographe dont on connaît le poids en France traduit une attitude de rejet de normes sociales bien établies. Et ce rejet se manifeste aussi dans le détournement irrévérencieux de textes patrimoniaux.

## 2. Irrespect dans des détournements de textes patrimoniaux

À côté de citations, traduites ou dans la langue originelle, extraites de textes religieux, essentiellement chrétiens qui n'ont pas lieu d'être retenues ici, on relève des allusions et des détournements qui associent de l'ancien et du nouveau. Les lecteurs cultivés reconnaissent sous une formulation renouvelée des formules figées anciennes. Il peut s'agir d'une simple allusion ou d'un détournement irrévérencieux.

Une allusion à une formule de l'Écclésiaste, reprise par Bossuet dans une de ses oraisons funèbres, est clairement perceptible dans la répétition du mot *vanité* : « vanité, vanité » (p. 38), mais ce n'est pas une reprise exacte et intégrale. Pour que ce soit une citation et non une simple allusion, il aurait fallu trouver, en latin ou en français : *vanitas vanitatum et omnia vanitas*, ou *vanité des vanités et tout est vanité*.

Plus nombreux sont les détournements qui tournent en dérision des formules sacrées. Le *Notre Père*, prière fondamentale des Chrétiens, fournit à lui seul le matériau à plusieurs détournements : « Que votre nom soit la Retraite » (p. 41), « Délivrez-nous de la Pensée » (p. 42), « Que votre inconsciente Volonté soit faite » (p. 51). On relève également des détournements de formules de l'Évangile dans « suppôt de la Pensée » (p. 51), « suppôt de l'Éternité » (p. 99), « Consolons-nous les uns les autres » (p. 60), « faites que ce crachoir s'éloigne un peu de moi » (p. 67).

## 3. Un vocabulaire singulier

Mais c'est surtout au niveau du vocabulaire que Laforgue se distingue de l'usage poétique, avec des mots prosaïques, des archaïsmes, des néologismes...

### 3.1. Mots prosaïques voire grossiers et mots techniques

Jules Laforgue n'hésite pas à utiliser des mots ou expressions de la langue familière, normalement exclus de la poésie. On en trouve sous sa plume différents types.

Certains mots présentant des redoublements ou certains suffixes relèvent de ce que l'on appelle le pédolecte (la langue des enfants) ou du vernaculaire (langue parlée à la maison, hors de toute autocensure). Ainsi : « train-train » (p. 37, 54 et 81), « vivotant » (p. 37), « maman » (p. 39, 43, 62 et 63), « frou-frou » (p. 44, 57 et 92), « Nounou » (p. 50), « vieillot » (p. 57), « dodo » (p. 62), « boulettes » (p. 43), « pipette » (p. 75, c'est une petite pipe et non un instrument de laboratoire).

D'autres mots sont familiers sans être propres à une classe d'âge et sans comporter de marques morphologiques distinctives, comme « tourner la tête à » (p. 51), « courir le

guilledou » (p. 52), « rosière enfarinée » (p. 52), « s'amener » au sens de « arriver » (p. 72), « esquinté » (p. 76), ou encore « folichonne » (p. 77).

Des termes ou expressions de la conversation courante (bien éloignée des dialogues mis dans la bouche des bergers et des bergères de la poésie bucolique) sont utilisés. On relève des interjections : « coucou » (p. 52), « psitt » (p. 54), « hein » (p. 57 et 73), « chut » (p. 58), des impératifs qui ne sont pas loin d'être lexicalisés : « dis » (p. 43), « va donc » (p. 52), « écoute » (p. 58), « allons! mais quoi » (p. 59) ainsi que quelques marqueurs de structuration de la conversation : « tout de même » (p. 36), « pour sûr » (p. 51), « enfin » (p. 65), « comment donc » (p. 91).

Relevons, pour terminer ce florilège de termes familiers, deux transgressions plus fortes avec les termes grossiers que sont « traînée » (p. 52) et « s'engueulent » (p. 58).

À côté de ces emplois familiers et vulgaires apparaissent aussi des termes techniques normalement proscrits en littérature, surtout en poésie. Laforgue utilise parfois des termes relevant de domaines de spécialités, surtout de la botanique, comme « étamine » (p. 62), « mucus » (p. 62), « chrysalide » (p. 63), « aptère » (p. 74).

D'autres mots, pourtant non marqués diastratiquement, sont normalement bannis de la poésie parce qu'ils nomment des réalités quotidiennes, prosaïques. Mais Jules Laforgue rejette ces contraintes et fait entrer dans le monde poétique un grand nombre de *realia* et leurs dénominations.

Il peut s'agir de banales réalités quotidiennes appartenant au champ des objets ménagers : « coton » (p. 71), « vaisselle » (p. 76), ou à celui de l'ameublement : « écarter mon rideau » (p. 74), et surtout à celui de la nourriture : « lait caillé » (p. 62), « tisane » (p. 74), « piment » (p. 83).

Parmi des réalités déplaisantes ou inconvenantes, on peut relever certains animaux : « mouche » (p. 46), « bestiole » (p. 48), « matou » (p. 52), « limace » (p. 61), « crapaud » (p. 79). On relève aussi des réalités physiologiques, en particulier celles qui sont considérées comme basses, sales, etc., comme « haut-le-cœur » (p. 37), « vomisse » (p. 37), « rut » (p. 52), « purges » (p. 57), « crachoir » (p. 67), « il bave » (p. 74), « crachat » (p. 83), « calus » (p. 86), « gaver » (p. 89), « sonde » (p. 89), « roupie » (p. 95). Dans cette voie, Jules Laforgue va jusqu'à la scatologie et la décomposition avec « fienteux » (p. 58) et « fumier » (p. 73 et 75). On relève enfin un certain nombre de verbes dénommant des activités non poétiques : « suce » (p. 44), « sucent » (p. 78), « téter » (p. 62), « grignoter » (p. 68), « sauçant » (p. 76), « je sauce » (p. 99), « tu condimentes » (p. 83), « bâclé » (p. 99).

L'abondance de ces mots déplacés dans le genre poétique ne peut pas passer inaperçue et elle correspond à une véritable mise en cause des canons traditionnels. Le recours à des archaïsmes ou, plus souvent à des néologismes de types divers, s'inscrit dans ce même projet.

### **3.2. Archaïsmes**

Les archaïsmes, qui ont une connotation ancienne, vieillie, se démarquent du lexique conventionnellement en usage à une époque donnée et produisent des effets stylistiques. Le caractère archaïque se manifeste de multiples façons.

La forme même peut être perçue ancienne et inusitée ordinairement, comme « oyez » (p. 66), « cant » (p. 90, prononcé [kâ] « affectation de pruderie »), et peut-être « roupie » (p. 95) pour les humeurs qui coulent du nez, mais ce mot est peut-être plus familier qu'archaïque.

Parfois, seule la graphie est ancienne, comme dans « poète » (p. 35), mais l'orthographe moderne de ce mot ne s'est fixée qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, « bohème » au lieu de

*bohème*, où l'accent grave s'est substitué, dans le nom commun, à l'accent circonflexe du nom propre de la région, *la Bohême*, (p. 55), ou encore « gaîté » (p. 65) et « hoche-queue » (p. 76) qui relève aussi de la remotivation par déglutination.

Une expression pourrait induire en erreur si on lui donnait le sens contemporain du moment de l'écriture, puisqu'elle est utilisée avec une acception ancienne : « faire la crapule » (p. 50), a l'acception ancienne de « se livrer à une débauche grossière » ; mais un lecteur pressé, connaissant le mot *crapule* « individu malfaisant » pourrait comprendre *faire la crapule* comme « se comporter comme un individu malhonnête », ce qui constituerait un contresens dans le contexte.

L'archaïsme peut également se manifester dans des constructions syntaxiques désuètes comme dans l'emploi transitif direct du verbe *tricher*, au sens de « tromper » : « Dieu nous triche » (p. 48) qui signifie « Dieu nous trompe ».

Ces emplois d'archaïsmes remarquables sont peu nombreux alors que les innovations lexicales sont légion. Et là encore, il y a une transgression par rapport au genre littéraire où la néologie était généralement proscrite. Celle-ci se manifeste de multiples façons.

### 3.3. Néologismes formels divers et mots-valises

Sans doute les plus facilement repérables<sup>4</sup> sont des innovations dans la forme : dérivés, composés, mots-valises ou formes flexionnelles inédites.

#### 3.3.1. Dérivés

Une des causes de l'émergence des néologismes est le besoin de changer la catégorie grammaticale d'un mot (verbe, nom, adjectif...) pour l'adapter au contexte phrastique où on l'emploie. Ce phénomène de transcatégorisation peut faire appel pour cela à diverses matrices lexicogéniques<sup>5</sup> dont la dérivation par suffixation. Cinq types de transcatégorisation sont attestés dans le corpus. Des verbes, *feuilleter*, *rêver*, deviennent des noms : « mes feuilleteurs » (p. 35), « mon rêveur » (p. 37). La forme nominale « les voluptantes » (p. 46) est un peu plus complexe puisqu'elle dérive d'un verbe non attesté <sup>o</sup>*volupter* issu du nom *volupté* (par analogie de la série *la communion*, *communier*, les *communiantes*, avec un schéma N → (°)V → N) où le ° marque une forme possible non attestée<sup>6</sup>. L'ajout du suffixe *-ment* transforme un adjectif en adverbe : « primordialement » (p. 37). Le suffixe *-eux* fait passer le nom *fiente* à la catégorie adjectivale : « fienteux » (p. 58). Le verbe *dorloter* sert de base à l'adjectif *dorloteur* : « seins dorloteurs » (p. 62) (avec peut-être un substantif intermédiaire <sup>o</sup>*dorloteur* converti ensuite en adjectif). Le nom *hallali* est à l'origine de la forme verbale au participe passé « hallalisé » (p. 75), formée à l'aide du suffixe *-is(er)/-s(er)*.

Mais toutes les suffixations ne changent pas la catégorie grammaticale d'origine. Le suffixe *-ass* confère au verbe *vider* une connotation itérative et /ou péjorative dans l'impératif « vidasse » (p. 57). L'adjectif verbal « bizarrants » (p. 44) ne semble pas avoir un sens très différent de l'adjectif *bizarre*, si ce n'est que sa forme étonnante, *bizarre*, indique, par une sorte d'iconicité, la bizarrerie qu'il a pour signifié. Là encore il faut passer par une forme verbale possible non attestée <sup>o</sup>*bizarrer*, conversion de l'adjectif *bizarre* en verbe.

---

<sup>4</sup> C'est du moins la doxa, mais elle n'est sans doute pas si vraie qu'on pourrait le penser. Ainsi deux néologismes formels par suffixation, *fienteux* et *feuilleteur*, ne me sont apparus tels que par leur signalement par le correcteur orthographique après scannage du texte.

<sup>5</sup> Suffixation, préfixation, dérivation inverse, conversion... voir Sablayrolles 2000 : 264-265 et 348-353 ainsi que le § 3.4 de Sablayrolles 2006).

<sup>6</sup> Pour ce concept, voir les travaux de la morphologie constructionnelle, en particulier ceux de Danielle Corbin : 1987 et 1988).

On relève cinq cas de préfixation, sans changement de catégorie grammaticale induite par le préfixe<sup>7</sup>. Le préfixe *re-* (et ses variantes *r-* et *r'-*) est utilisé trois fois, devant des formes verbales, pour exprimer la réitération : « r'intoxiquer » (p. 35), « revannés » (p. 38), « rinfiltrant » (p. 47). Un sens superlatif est conféré à l'adjectif *esthétique* par le préfixe *sur-* : « suresthétique » (p. 97), et un sens d'approximation est conféré au substantif *nymphé* par le préfixe *para-* dans « paranymphes » (p. 46).

### 3.3.2. Composés

C'est surtout par l'usage du trait d'union que Laforgue forme des composés, soit pour changer le statut linguistique des éléments ainsi soudés au point que l'on peut parler de néologismes graphiques, soit pour former des composés répondant à des schémas plus traditionnels. Relèvent de la première catégorie trois cas de composition d'un modificateur et d'un groupe prépositionnel à fonction adjectivale ou d'un adjectif : « Tout-Un » (p. 39) « tout-universelle » (p. 82), « très-au vent » (p. 61). Relèvent de la seconde des mots composés formés de deux noms « plainte-placet » (p. 43) ou d'un nom suivi d'un adjectif « Eden-Natal » (p. 38), « Instincts-levants » (p. 82), « Regard-Incarné » (p. 88), ou encore, dans l'ordre inverse, d'un adjectif suivi d'un nom « Nébuleuse-Mère » (p. 38). Le mot composé « ex-ciel » (p. 74) a une structure moins fréquente, associant une préposition et un nom.

### 3.3.3. Néologismes flexionnels

La néologie flexionnelle est quasiment toujours ignorée des travaux en néologie et des typologies auxquelles ils donnent lieu. On en trouve pourtant des cas avérés et Laforgue ne se prive pas de fabriquer des formes flexionnelles anormales particulièrement violentes, puisque la flexion est plus rigide et régulière que la dérivation. Plusieurs types se manifestent dans *Les Complaintes*.

Sauf exception (*bal*, *chacal*...), les mots en *-al* forment leur pluriel en *-aux*. Les formes de pluriel en *-als* sont alors des transgressions remarquables : « ourlets *tombals* » (p. 39), « nous sommes tous *filials* » (p. 59), « gains *machinals* » (p. 78). Cette désinence flexionnelle est d'un emploi assez systématique pour les adjectifs (sauf *loyaux*, deux fois) mais elle n'est employée qu'une fois avec un nom « *mals* blancs » (p. 61) alors que les autres noms ont régulièrement leur pluriel en *-aux*.

La variation en nombre des noms est sans doute plus contrainte que ne le disent ordinairement les grammaires et beaucoup ne peuvent s'employer qu'au singulier ou qu'au pluriel. C'est aussi une des marques de l'écriture de Laforgue que de se jouer de ces héritages en employant au pluriel des noms qui n'existent qu'au singulier : « les *chimies* » (p. 52), « *guilledous* » (p. 52), « en *gésines* » (p. 65), « les *dilettantismes* » (p. 82), et même un nom propre : « les *Nils* » (p. 64). La mise au pluriel de ce dernier ainsi que de *guilledou* et *gésine* qui n'existent que dans des emplois figés au singulier est particulièrement remarquable et violente.

Des innovations transgressives sont également à l'œuvre dans la morphologie flexionnelle. L'accord au masculin et non au féminin attendu de l'adjectif épithète de *orgues* dans « *orgues sous-marins* » (p. 40) est irrégulier, mais peu remarquable étant donné la variabilité de genre du mot *orgue* en fonction du nombre : masculin au singulier et féminin au pluriel. Plus transgressifs par rapport à la norme et l'usage partagés sont le désaccord entre la première personne du singulier *je* et sa reprise en inversion par le pronom personnel conjoint

---

<sup>7</sup> Prenant le contre-pied de la doxa, D. Corbin a montré que la préfixation peut changer la catégorie grammaticale, comme dans *char* (N) et *antichar* (Adj).

*il* de troisième personne, et la présence indue de la consonne euphonique *-t-* dans « je suis-t-il » (p. 80) avec une violation du code qui n'a d'égale, par sa hardiesse, que celle qui consiste à ne pas employer la forme amalgamée de la préposition et de l'article défini *aux* au profit des deux mots graphiques *à* et *les* dans « à les seins » (p. 62).

#### 3.3.4. Mots-valises

Du point de vue de la néologie formelle, ce qui se remarque le plus sont les « monstres » que sont les mots-valises, qui amalgament plusieurs mots en un seul, fusionnant leurs signifiants et leurs signifiés : *crucifige* (p. 44, *crucifix* et le verbe *figer*), *délèvrant* (p. 79, *délivrant* et *lèvre*) (remplaçant *délivrant*), *Eternullité* (p. 38, *éternité* et *nullité*), *sexciproques* (p. 44, *sexe* et *réciproque*), *violuptés* (p. 78, *volupté* et *viol*). Le cas de *sangsuelles* (p. 48) est un peu particulier dans la mesure où le mot-valise n'est que graphique : c'est la combinaison de *sang* et *sensuelle* homophone de ce dernier, *sensuelles*.

Bien que peu nombreux (six) dans notre corpus, ils sont sentis caractéristiques de l'écriture laforguienne (dès qu'on parle de son lexique, on cite ses mots-valises) et ils constituent des violations fortes du code conventionnel. Laforgue exprime d'ailleurs son appétence pour ces amalgames de deux mots en un seul, sur la base d'une identité partielle de signifiant avec l'apparition d'un nouveau signifié combinant ceux des deux mots, quand il évoque les « ... accouplements de mots qui n'ont qu'une harmonie de rêve mais font dans la réalité des couples impossibles (et qui ont pour moi le charme insoluble, obsédant, entêtant des antinomies en métaphysique...) »<sup>8</sup>.

#### 3.4. Néologismes sémantiques

Les néologismes uniquement sémantiques sont assez rares. On relève néanmoins une métonymie par laquelle un magasin est désigné par le nom de celui qui le tient : « le long des marbriers » (p. 76), ainsi qu'une métaphore, utilisée deux fois, qui consiste à employer un terme utilisé au sens propre uniquement pour les femmes sur le point d'accoucher, « en gésine », pour d'autres réalités : « banc en gésines » (p. 75) et « sol en gésine » (p. 78).

#### 3.5. Néologismes syntaxiques

Si les néologismes syntactico-sémantiques que sont les conversions<sup>9</sup> sont bien reconnus et analysés comme tels, la méconnaissance des néologismes syntaxiques, par changement de construction et de combinatoire, le sont moins<sup>10</sup>.

##### 3.5.1. Les conversions

Jules Laforgue change souvent la catégorie grammaticale des mots par simple adjonction de marques flexionnelles d'une catégorie autre. Des noms sont ainsi conjugués comme « *élixirer* » (p. 39), « *félinant* » (p. 47), « tu *condimentes* » (p. 83) (que l'on trouve aussi sous la plume de ses contemporains Bloy 1886 et Huysmans 1889). Laforgue va jusqu'à convertir en verbe une synapsie : « (mes sens) *feux-d'artificeront* » (p. 82). Très remarquable

---

<sup>8</sup> *Lettres à un ami* 64-5, cité par A. Holmes p. 34-35.

<sup>9</sup> Les conversions correspondent à ce qu'Arsène Darmesteter nomme la dérivation impropre, mais, outre que la dénomination n'est pas très heureuse (avec des liens implicites contestables entre affixation et changement de catégorie ainsi qu'une indéniable connotation négative sans fondement), elle fait ressortir ce phénomène de la morphologie alors qu'il semble mieux à sa place au sein des matrices syntactico-sémantiques.

<sup>10</sup> Voir Sablayrolles 2011.



également est la conversion d'un groupe prépositionnel en verbe employé au participe passé « *enrappés* » (p. 47) avec en outre la coalescence de la préposition *en* et du substantif *grappes*. En revanche la conversion de l'adjectif *simple* en nom pourrait passer inaperçu, puisqu'elle est lexicalisée, au pluriel, pour des « herbes et végétaux à valeur thérapeutique », mais dans le contexte, il s'agit d'une nouvelle conversion, donc, d'un néologisme, puisque « des *Simple*s » (p. 66) nomment des animaux et des humains. On note enfin l'emploi comme adjectifs, du fait de l'accord marqué par le morphogramme *-s*, de formes verbales initialement au participe présent *exilants*, *levants* (p. 74).

### 3.5.2. Changements de constructions

La néologie syntaxique est un des grands types de néologie d'après le *Grand Dictionnaire Universel* de Pierre Larousse pour des changements de construction. Elle est assez bien illustrée dans l'œuvre de Jules Laforgue, que l'on ne peut accuser de commettre des solécismes. Outre qu'il ne s'agit pas de fautes, involontaires, mais bien de transgressions délibérées, le jugement puriste, esthétique ou moral n'ôte rien à la constatation qu'il y a une innovation qui met en cause une unité lexicale et donc qu'il y a de la néologie. Six types différents peuvent être distingués.

Le verbe *blaguer*, donné comme intransitif dans les dictionnaires qui mentionnent néanmoins un emploi familier avec un nom animé comme complément d'objet direct pour la personne dont on se moque, reçoit une construction transitive, avec un COD non animé : « blaguant les échos » (p. 78).

Assez proche de ce premier cas, qu'il implique, mais avec une étape supplémentaire, un deuxième néologisme syntaxique consiste dans la passivation d'un verbe intransitif : « mon âme trop tanguée » (p. 49). Ce qui est sujet dans la tournure passive aurait été complément d'objet direct dans la tournure active correspondante. Or *tanguer* est un verbe intransitif. Ce verbe a par ailleurs comme premier argument essentiellement des inanimés concrets, et plus particulièrement des noms de moyens de transport. On mesure alors l'ampleur de la transgression avec l'emploi d'un nom abstrait comme *âme*.

Une troisième innovation lexicale de type syntaxique consiste à mettre à la tournure pronominale un verbe qui n'existe qu'à l'actif : « ce qui s'existe » (p. 100).

Un quatrième type d'innovation dans la combinatoire d'une lexie tient à la présence d'un complément d'objet indirect inattendu en sus du complément d'objet direct, également inattendu puisque le verbe *expirer* ne peut accepter que des compléments d'objet relevant d'une classe d'objets assez restreinte, dont le mot *cœur* ne fait pas partie : « je t'expire mes cœurs » (p. 76).

Un cas particulier se présente avec le verbe *trahir* qui a un ou deux arguments (*il trahit, il trahit quelqu'un, il trahit quelque chose*) mais jamais trois (\**il trahit quelqu'un quelque chose*) comme c'est le cas de « tes yeux m'ont trahi l'Idéal » (p. 84).

Le dernier type de cas est tout à fait différent puisqu'il concerne l'actualisation de groupes nominaux et l'emploi de déterminants. Dans les deux premiers cas, on observe un croisement entre un nom propre *le Sacré-Cœur* et *mon sacré cœur* : « mon sacré-cœur » (p. 59) ainsi que « mon Sacré-Cœur » (p. 38). Dans le dernier cas, « courir vos guilledous », l'expression figée exigerait d'avoir le déterminant article défini, au singulier de surcroît : *le*.

Relèvent enfin des innovations du point de vue du fonctionnement des unités lexicales un certain nombre d'impropriétés qui mettent en jeu les relations entre plusieurs unités : *juste que* dans « juste que je l'entends gémir » (p. 52), *tas de* et le complément du nom dans « tas de traînées » (p. 52), le déterminant inattendu, surtout au pluriel, comme on vient de le voir : « courir vos guilledous ». L'absence de la première partie de la locution adverbiale de

négation *ne* de *ne...pas* est fréquente et plus ancienne qu'on ne le dit, mais il y a de la hardiesse à la supprimer là où elle ne serait normalement pas omise, même dans un parler non surveillé : « suis-je pas triste d'elle » (p. 60). Une discordance criante dans l'emploi des pronoms personnels est également remarquable : « veux-tu nous en aller » (p. 85). Quand le sujet de la complétive régie par le verbe *vouloir* n'est pas coréférent de celui de ce verbe recteur, alors la construction avec une subordonnée conjonctive introduite par *que* s'impose et la construction infinitive est exclue. Il s'agit d'un solécisme, volontaire, mais cette faute contre la syntaxe est directement attachée aux types de construction appelés par la lexie *vouloir*.

### 3.5.3. Changements de combinatoire

Le XIX<sup>e</sup> siècle a également établi la néologie par changement de combinatoire lexicale (« les accouplements monstrueux de mots étonnés l'un de l'autre »<sup>11</sup>). Elle a été oubliée ensuite mais a été réintroduite récemment, en particulier avec le développement de certains modèles théoriques comme la lexicologie explicative et combinatoire ou les classes d'objets par exemple, qui lui donnent une assise scientifique qui lui manquait. Et, si la littérature est souvent considérée comme l'art de combiner harmonieusement des mots avec d'autres (ce qui en dernier ressort n'est pas faux, même si elle ne peut être réduite à cet aspect), les lecteurs ne manquent pas de remarquer des infractions flagrantes à la combinatoire traditionnelle, voire de les condamner pour être choquantes et hors norme. L'esprit rebelle et quelque peu provocateur de Jules Laforgue ne se prive pas de multiplier de telles innovations dans la combinatoire entre différents types de parties du discours. Plusieurs types de cas seront distingués.

C'est entre un nom et un autre qui est son complément que l'on trouve le plus grand nombre de hardiesses. En voici sept remarquables, mais sans doute y en a-t-il d'autres, moins nettes, qui ne sont pas relevées ici. Les trois premiers cas sont des expressions parallèles pour indiquer le grand nombre : des « bracelets d'aveux » (p. 47), un « collier de soleils dorés » (p. 51), des « colliers de remords » (p. 82). On trouve également des « bancs en gésines » (p. 75), « frac deuil » (p. 79), « suppôt de la Pensée » (p. 51), « suppôt d'Éternité » (p. 99). Ces deux derniers sont de parfaits exemples de l'extension d'une combinatoire très réduite – qui relève de la phraséologie – puisque *Pensée*, *Éternité* se trouvent à la place de *Satan*, de *diable*, ou du nom d'un parti ou d'un courant de pensée.

C'est ensuite entre un verbe et son complément d'objet direct qu'on relève aussi un grand nombre de transgressions dans la combinatoire : « menez l'âme » (p. 53), « je t'éventerai des opéras » (p. 83), « saigner le Silence » (p. 97), « disloque tes pudeurs » (p. 93), « boire dieu » (p. 99), « je sauce mon âme en tes yeux » (p. 99). Une analyse fine de ces innovations devrait s'appuyer sur une description complète et précise des classes d'objets possibles comme arguments après chacun de ces prédicats verbaux. En première approximation, on peut dire que l'on observe des violations de restriction syntactico-sémantiques qui reposent sur les couples concret / abstrait, humain / non humain, etc.

Dans deux cas, l'épithète accolée au substantif n'appartient pas à l'ensemble paradigmatique normalement attendu pour ce substantif. Le premier syntagme « âme trop tanguée » (p. 49) a déjà été évoqué à propos de la néologie syntaxique. En revanche, le second relève exclusivement de la néologie combinatoire : « seins nuls » (p. 54).

On relève enfin un cas de transgression dans la combinatoire associant un sujet et le verbe dont il est le sujet : « le soleil s'abandonne » (p. 57) et au sein d'une locution verbale

---

<sup>11</sup> *Mercur de France*, cité dans l'*Histoire de la langue française* de Ferdinand Brunot, tome X, 2<sup>e</sup> partie, p. 760.

« Il fait si pur à la fenêtre » (p. 84), où le verbe *faire* ne peut servir de support à l'adjectif *pur* pour former une expression comme *il fait doux, il fait froid*, etc.

## Conclusion

Les innovations et transgressions évoquées dans ce recensement sont très inégalement réparties au sein du recueil, elles sont souvent concentrées dans un même poème, alors que d'autres en sont totalement exempts.

La maîtrise de la langue française et la connaissance des règles de Laforgue conduisent à considérer tous ces faits de langue comme des transgressions volontaires et provocatrices et non comme de simples facilités.

S'il y a incontestablement un aspect ludique dans ce jeu avec les normes, ce jeu systématique devient plus sérieux en contestant la légitimité de celles-ci et en montrant, par l'exemple, qu'elles peuvent et doivent être renversées, subverties. Mais, en même temps qu'on les nie dans les faits, on les ressuscite, ou l'on affirme leur existence et leur prégnance parce qu'il n'y a de transgression que par rapport à des règles, comme il n'y a de nouveau que par rapport à un état antérieur avec lequel il forme contraste.

## Bibliographie

- CORBIN Danielle, 1987, *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*, Max Niemeyer Verlag
- CORBIN Danielle 1988, « Pour un composant lexical associatif et stratifié », *D.R.L.A.V.* 38, p. 63-92.
- HOLMES Anne, 1993, *Jules Laforgue and poetic innovation*, Oxford University Press, p. 34-35.
- LAFORGUE Jules, *Poésie*-Gallimard édition de 1979.
- SABLAYROLLES Jean-François, 2000, *La néologie en français contemporain*, Champion.
- SABLAYROLLES Jean-François, 2006, « Terminologie de la néologie : lacunes, flottements et trop pleins », *Syntaxe et Sémantique* n° 7, Presses universitaires de Caen, p. 79-89.
- SABLAYROLLES Jean-François, 2011, *Langages*, « de la 'néologie syntaxique' à la néologie combinatoire », p. 39-50.